



Observatoire de la corruption

## Revue de presse hebdomadaire

DU 21 AU 27 NOVEMBRE 2009  
N° 83

### Dans ce numéro :

MAROC	2 - 12
INTERNATIONAL	13 - 15
A SAVOIR	16

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

## FOCUS

## Suite du spécial conférence de presse : Transparency Maroc présente le rapport de la première étude sur le « Système national d'intégrité » au Maroc et les résultats de l'Indice de perception de la corruption 2009

la suite de la conférence de presse qu'a organisé Transparency Maroc le mardi 17 novembre 2009, à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat, pour présenter le rapport d'étude sur le « Système national d'intégrité », les résultats de l'Indice de perception de la corruption pour l'année 2009 ainsi que le numéro 8 de la revue de Transparency News, publiée par l'Observatoire de la corruption, consacré à la transparence dans la gestion des recettes fiscales, la presse écrite et électronique continue de publier ses comptes-rendus dont vous trouverez une synthèse ci-dessous.

Pour lire l'intégralité des articles publiés, se connecter sur le site de Transparency Maroc : [http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com\\_content&task=view&id=65&Itemid=88888971](http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=view&id=65&Itemid=88888971)

21-22/11/09



### Le Maroc s'est habitué à être parmi les derniers

Selon le rapport présenté par Transparency Maroc, lors de la conférence de presse tenue mardi dernier à Rabat, le Maroc est 89<sup>e</sup> dans le classement de l'Indice de perception de la corruption de 2009. Il a reculé ainsi de 9 places par rapport à l'année dernière. Un résultat qui confirme sa régression régulière à l'échelle mondiale, arabe et continentale. M. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de

Transparency Maroc, explique cette régression par le déphasage qu'il y a entre les discours officiels du gouvernement et la réalité en matière de lutte contre la corruption, et précise que le travail de son association, qui n'a reçu aucune aide gouvernementale depuis sa création, est bénévole. Transparency Maroc a présenté également une étude sur le Système national d'intégrité.

Les résultats  
de l'IPC et le  
SNI

### Al Ahrar: Le Maroc a reculé dans le classement de l'IPC de 2009

Transparency Maroc a organisé mardi dernier à Rabat, une conférence de presse au cours de laquelle le recul du Maroc dans le classement de l'IPC de 2009 a été souligné ; il est passé de la 80<sup>e</sup> position en 2008 à la 89<sup>e</sup> en 2009 sur les 180 pays classés. Selon M. Azzedine

AKESBI, secrétaire général adjoint de Transparency Maroc, la justice, très touchée par la corruption, reste le point faible du pays. TM a présenté également, lors de cette conférence, sa première étude sur le Système national d'intégrité.

21-22/11/09

**actuel**  
maroc**Mohamed Ali LAHLOU : Non à la corruption**

Le Maroc a encore dégringolé dans le classement mondial de la corruption. Nous sommes désormais classés 89<sup>ème</sup> sur 180 pays alors que l'année dernière nous étions 81<sup>ème</sup>. Selon le directeur de l'Observatoire de la corruption, M. Mohamed Ali LAHLOU, ce résultat est dû au déphasage entre le plan d'action du gouvernement et

la réalité. Il ajoute que pour remédier à cette situation il faudrait une stratégie de lutte contre la corruption et non seulement un plan d'action. Il faudrait aussi des initiatives concrètes et précises, une société civile associée à la démarche de l'Etat et des réformes accélérées.

**Le Temps**  
business/éco/politique**Corruption : Chute libre**

En 10 ans, le Maroc a perdu 44 places dans le classement mondial de l'IPC, passant de la 45<sup>ème</sup> position en 1999 à la 89<sup>ème</sup> en 2009. La régression marocaine est régulière à l'échelle mondiale mais

aussi arabe et continentale, a souligné M. Azzeddine AKESBI, Secrétaire général adjoint de Transparency Maroc.

**Challenge**  
MAGAZINE MAROCAIN DE DÉBATS**Civisme et corruption**

Le Maroc est, paraît-il, de moins en moins transparent. La corruption s'y banalise et son amplification met le pays « au même niveau que ceux dépourvus d'institutions ou en guerre civile » affirment les responsables de Transparency Maroc. A la lumière du dernier rapport rendu public par l'ONG, nous dégringolons de 9 places pour nous situer à la

89<sup>ème</sup>. Il nous incombe à tous de faire de la lutte contre la corruption, un acte civique au quotidien. Il faudra user de pédagogie et de patience pour changer la mentalité de tous ceux avec qui nous partageons une tranche de vie.

21-22/11/09



### Classement : Toujours plus corrompus

Le mardi 17 novembre, Transparency Maroc a présenté son dernier rapport à la Bibliothèque nationale de Rabat. Tandis qu'il était 72<sup>e</sup> au classement mondial de l'IPC en 2007, le Maroc vient de passer à la 89<sup>e</sup> place. « Ce n'est pas la première fois que le Maroc obtient un tel score », a déclaré M. Rachid FILALI

MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc. Il ajoute que le rapport indique clairement que le discours anti-corruption du Maroc n'apparaît pratiquement jamais dans les faits.

### TELQUEL Corruption : C'est la chute finale

Le Maroc confirme sa régression en matière de lutte contre la corruption, comme viennent de le souligner les derniers résultats de l'IPC. Le Maroc se situe en 89<sup>ème</sup> position, soit 9 places de moins que l'année dernière. M. Rachid FILALI MEKNASSI, Secrétaire général de Transparency Maroc s'attend

même au pire pour la cuvée 2010 : « 7 pays ont obtenu une note équivalente à celle du Maroc. Il suffit qu'ils améliorent de 0.1 point cette note pour renvoyer le Maroc à la 95<sup>ème</sup> place sur 180 pays classés ».



### La corruption au Maroc...une maladie sans remède

Selon le dernier rapport de Transparency International, le Maroc a perdu lors de la dernière décennie 44 places, passant de la 45<sup>e</sup> position à la 89<sup>e</sup> sur 180 pays. Sur les 16 pays arabes couverts par l'IPC, le Maroc est classé 8<sup>e</sup>. D'après le même rapport, 60% des familles marocaines affirment avoir donné des pots-de-vin dans l'année qui précède l'enquête. Le plus étonnant dans ce résultat,

c'est que malgré les efforts consentis par le Maroc en matière de lutte contre la corruption, son classement au niveau de l'IPC ne fait que régresser. Plusieurs observateurs expliquent la propagation de ce fléau au niveau des administrations par la complexité des procédures administratives et l'absence de mécanismes institutionnels de contrôle.

23/11/09



## Le Maroc recule de 44 places dans le classement mondial de l'IPC

Lors de la dernière décennie, le Maroc a reculé de 44 places dans le classement de l'Indice de perception de la corruption, en passant de la 45<sup>e</sup> position en 1999 à la 89<sup>e</sup> en 2009. Selon le dernier rapport publié par Transparency Maroc sur le

Système national d'intégrité, le Maroc est en régression régulière malgré le discours sur la moralisation de la vie publique et la mise en place de Diwan Al Madhalim et de l'Instance centrale de prévention de la corruption.



## Le manque d'intégrité dans la passation des marchés publics est dû à l'absence de poursuites judiciaires contre les fraudeurs

Selon Transparency Maroc, la régression du Maroc dans le classement de l'IPC est due à l'absence d'intégrité et de transparence dans plusieurs secteurs et plus particulièrement celui des marchés publics. En effet, le décret régissant la passation des marchés publics comporte plusieurs lacunes qui favorisent le recours à l'abus de

pouvoir et au clientélisme lors de leur attribution. L'ONG ajoute que le système de comptabilité publique et l'absence de poursuites judiciaires dans les cas avérés de corruption favorisent également le manque d'intégrité et de transparence dans la passation de ces marchés.



## NGADI : Le Système national d'intégrité est incapable de jouer son rôle dans la lutte contre la corruption

Malgré plusieurs réformes juridiques et institutionnelles pour poser les fondements du Système national d'intégrité au Maroc, une première étude de Transparency Maroc sur le SNI a montré que les textes organisant la fonction publique ne permettent pas d'accéder aux postes de responsabilité sur des critères d'intégrité, de compétence et d'ancienneté. Selon la même étude, en l'absence de lois pour la transparence dans la fonction publique,

les citoyens continuent de se heurter à des difficultés pour accéder aux services publics, ce qui renforce la corruption dans la relation citoyen- fonctionnaire. Transparency Maroc affirme l'incapacité du SNI à jouer le rôle qui devrait être le sien dans la lutte contre la corruption et appelle à une coordination entre les instances de lutte contre la corruption, à la généralisation de l'obligation de rendre compte et à l'interpellation des pouvoirs publics.



## Transparency : le problème des partis ne se limite pas au déficit financier et humain

L'étude sur le Système national d'intégrité, présentée par Transparency Maroc, a relevé plusieurs obstacles qui entravent le fonctionnement des partis politiques au Maroc et empêchent les organes politiques d'encadrer la société et de

promouvoir la démocratie. L'étude confirme que la balkanisation est la caractéristique fondamentale du paysage politique marocain, connu pour la fragilité de ses partis.

24/11/09

**التجديد** De graves irrégularités au niveau du Système fiscal

Des irrégularités, des pratiques suspectes, des factures fictives et falsifiées, une absence de contrôle interne... L'association nationale de lutte contre la corruption, Transparency Maroc a dénoncé plusieurs

irrégularités du système fiscal et a ouvert une discussion sur l'efficacité de ce système qui contribue à l'enrichissement d'une minorité de la population et à l'appauvrissement de la majorité.

**التجديد** TM tire la sonnette d'alarme

L'association marocaine de lutte contre la corruption, Transparency Maroc tire la sonnette d'alarme sur la propagation de la corruption dans plusieurs secteurs au Maroc. Le secrétaire général de TM, Rachid FILALI MEKNASSI, appelle toujours à

plus de transparence, d'autant plus que le fléau de la corruption fait perdre au pays des milliards de Dh. Le Maroc a régressé de 44 places en dix ans, en passant de la 45<sup>e</sup> position en 1999 à la 89<sup>e</sup> en 2009.

**أصداء** Qui croire, les discours du gouvernement ou Transparency ?

Le Maroc est passé de la 45<sup>e</sup> position en 1999 à la 89<sup>e</sup> en 2009, perdant ainsi 44 places. Ce qui

signifie que la corruption s'est propagée davantage durant les 10 dernières années.

25/11/09

**libération** Rachid FILALI MEKNASSI : « Le Maroc passe de la stagnation au recul »

Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, dans une interview accordée au quotidien Libération, a donné son point de vue sur la régression enregistrée par le Maroc en matière de lutte contre la corruption. Pour lui, ce recul minime de 0.2 point est important car une baisse similaire l'année prochaine ferait perdre au Maroc une vingtaine de places, compte tenu du nombre important des pays classés dans la fourchette de 3 à 3.5. Pour

Rachid FILALI MEKNASSI, le Maroc serait en train de passer d'une phase de stagnation une phase de recul. Entre autres causes de ce phénomène figurent l'absence de transparence, l'impunité, les passe-droits, l'économie de rente, les monopoles de fait et l'abus de biens sociaux et publics. Les secteurs les plus touchés par la corruption seraient ceux de la sécurité, la justice, les services publics courants ainsi que la promotion foncière et immobilière.

25/11/09



### Les raisons du classement médiocre du Maroc

Selon M. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, le recul du Maroc à la 89e place dans le classement de l'IPC confirme la défaillance des réformes administratives.

Ceci est dû principalement à la contradiction entre l'arsenal juridique et ses mécanismes de mise en œuvre, ainsi qu'à l'impunité qui profite à tous ceux qui échappent aux poursuites judiciaires.

26/11/09



### Le Maroc progresse de 17 points en matière de développement de la corruption

Transparency International a publié, le 17 novembre, un rapport sur la corruption. Les résultats concernant le Maroc sont catastrophiques et confirment l'augmentation constante de la

corruption dans le pays. En 2007, le Maroc occupait la 72<sup>e</sup> position dans le classement de l'IPC, aujourd'hui il est classé 89<sup>e</sup> avec une note de 3.3 contre 3.5 l'année dernière.

## DIVERS

21-22/11/09

L'opinion

## Réunion du Conseil du gouvernement : Le commerce extérieur et la lutte contre la corruption au centre des travaux

Le Conseil de gouvernement s'est réuni, jeudi à Rabat, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas EL FASSI. Au début de ses travaux, le conseil a suivi un exposé du ministre du Commerce extérieur M. Abdellatif MAÂZOUZ sur les visites de travail qu'il a effectuées en Chine, en Egypte, aux Etats Unis et en Turquie. Pour sa part, le

ministre de la Justice, M. Abdelouahed RADI a présenté un exposé sur sa visite de travail au Qatar. Le conseil a également suivi un exposé du ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, M. Mohamed ABBOU, sur sa participation, à la tête de la délégation marocaine, à la 3<sup>ème</sup> session de la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la corruption, qui s'est tenue à Doha.



## Le Gouvernement reconnaît l'impact de la corruption sur le budget et les services administratifs

Le Gouvernement reconnaît la difficulté de lutter contre la corruption, une grave endémie qui fait perdre au Maroc d'importantes opportunités d'investissement. Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, confirme que la corruption fait perdre au Maroc une partie importante des revenus provenant des impôts,

de la douane et d'autres sources administratives. Il ajoute que la corruption conduit à l'augmentation du coût des services administratifs, à la réduction de la compétitivité entre les entreprises et qu'elle entrave le processus de promotion des investissements, comme elle nuit à l'image de notre pays à l'international.

23/11/09

المنظار

L'opinion

المنظف

## Arrestation d'une femme qui a tenté de corrompre des gendarmes

Une femme a été arrêtée à Dar Bouazza, près de Casablanca, pour avoir tenté de corrompre le commandant de la brigade locale de la Gendarmerie royale, en offrant une

somme de 10 000 Dh, pour la suspension d'un avis de recherche lancé contre son fils pour trafic de drogue. La mise en cause sera déférée devant la justice sur ordre du parquet.

24/11/09

رسالة الامة

## La corruption est un problème mondial dont il faut réduire la propagation

Selon le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Angel GURRIA,

la corruption est un problème mondial dont il faut réduire la propagation, sachant que la lutte contre la corruption incombe en premier lieu aux

24/11/09



### Khalid OUDGHIRI devant la Justice

Khalid OUDGHIRI, l'ancien président du groupe Attijariwafa bank, devra bientôt passer devant le juge. Il est poursuivi pour « corruption, abus de pouvoir, faux et usage de faux,

escroquerie... » À la suite d'une plainte déposée par l'homme d'affaires Abdelkrim BOUFTAS. De source judiciaire, le montant des pots-de-vin s'élève à quelques 47 millions de Dh.



### Un agent communal vole des tampons administratifs et signe des documents falsifiés

La police judiciaire d'Oujda a ouvert une enquête et a arrêté, le vendredi 13 novembre, un agent communal en possession de plusieurs tampons administratifs, à la suite de la plainte déposée par un

citoyen. L'accusé aurait signé du nom du plaignant une fausse reconnaissance de dette d'une valeur de 24 millions de centimes.



### Le Président de la Chambre des représentants accuse des ministres de comploter en utilisant des fonds publics

Lors d'une interview avec la presse, EL MANSOURI a affirmé que MEZOUAR et son groupe ont dépensé jusqu'à nos jours 4 millions

de Dh, qui proviendraient de fonds publics, pour le renverser.

25/11/09



### Déclaration MENA-OCDE de Marrakech : Impliquer les citoyens et la société civile dans les politiques publiques

La Conférence ministérielle MENA-OCDE sur l'Initiative pour la gouvernance et l'investissement, qui s'est tenue les 22-23 novembre 2009, a couronné ses travaux par l'adoption de la Déclaration de Marrakech. Des principes de nouveau rappelés et surtout 22 orientations pour la mise en œuvre de l'Initiative

ont été retenues par les participants. Bonne gouvernance, transparence et intégrité, amélioration du climat des affaires, Etat de droit, implication de la société civile et des citoyens dans les politiques publiques, renforcement du rôle de la femme dans le développement économique...tel est le sens de cette Déclaration

25/11/09



## Affaire OUDGHIRI : Les dessous d'un mandat d'arrêt

Le sort judiciaire de l'affaire OUDGHIRI a été scellé le 23 novembre par le juge d'instruction, Jamal SERHANE. La première audience va se tenir à la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Casablanca. Les principaux accusés dans cette affaire sont : Khalid OUDGHIRI, ex-PDG d'Attijariwafa Bank, et le notaire Mohamed HAJRI. Derrière cette affaire judiciaire, il y a un homme. Il s'agit du businessman Abdelkrim

Bouftas qui a déposé plainte en son nom et en sa qualité de gérant de la société «Québec immobilière» auprès du procureur général. L'homme d'affaires accuse Oudghiri et le notaire Hajri d'escroquerie, d'abus de confiance, d'abus de pouvoir, de faux en écriture, de vol qualifié, de corruption... N'empêche qu'au final, le juge d'instruction a requalifié pénalement toutes ces charges et n'en a retenu que le délit de corruption



## Abouddrar : Les efforts fournis en matière de lutte contre la corruption restent faibles au Moyen Orient et en Afrique du Nord

« Les efforts restent faibles » déclare ABOUDDRAR, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption, pour décrire les efforts fournis par les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord en matière de lutte contre la corruption.

Ceci est dû au grand déphasage entre les législations et les procédures ainsi qu'entre les pratiques et les résultats attendus, ce qui empêche la bonne gouvernance dans ces pays.



## Les Dirigeants des administrations reconnaissent que la corruption a un effet négatif sur le budget et les services administratifs

Les dirigeants de l'administration reconnaissent la difficulté de lutter contre la corruption, une endémie qui fait perdre au Maroc d'importantes opportunités d'investissement. C'est ce qu'a confirmé Mohamed ABOU, ministre chargé de la Modernisation des secteurs publics, en précisant que la corruption fait perdre au Maroc une

partie importante des revenus provenant des taxes, de la douane et d'autres sources administratives. Il ajoute que la corruption conduit à l'augmentation du coût des services administratifs, à la réduction de la compétitivité entre les entreprises et qu'elle entrave le processus de promotion des investissements, comme elle nuit à l'image de notre pays à l'international.

26/11/09



## Arrestation d'un gendarme impliqué dans une affaire de trafic de drogue

La police judiciaire a arrêté un gendarme impliqué dans une affaire de trafic de drogue. Selon des sources du quotidien « Assabah », le détenu a fait carrière dans la Gendarmerie royale avant de quitter sa fonction dans des circonstances suspectes. Son nom a été évoqué lors des enquêtes menées par

la police judiciaire dans le cadre du démantèlement du réseau de trafic de drogue opérant dans la région de Beni Mellal et de Fquih Ben Saleh dirigé par le nommé "Kodino". Les noms de deux autres gendarmes et de responsables de la Sûreté nationale ont été évoqués lors des enquêtes.

26/11/09

libération

## La réforme de la justice expliquée par Abdelouahad RADI

Abdelouahad RADI, ministre de la Justice, est sur tous les fronts de la justice pour que la réforme soit. Des tribunaux qui changent dès l'accueil, des procédures moins lourdes, plus de magistrats et un équipement informatique pour

faciliter l'accès à l'information et lutter contre la corruption...Selon Radi, la spécificité de la réforme de la justice ne réside pas seulement dans le fait d'arrêter des mesures administratives mais il est question de textes de lois.



## La surpopulation dans les prisons favorise la propagation de la corruption et des agressions sexuelles

Selon une étude faite par « Human Rights Watch » et un groupe de chercheurs marocains, moins d'1,5 m<sup>2</sup> de superficie est consacré à chaque détenu dans les prisons marocaines. Une situation inhumaine due à la surpopulation des prisons, à la mauvaise gestion et à la lourdeur judiciaire. Ces 3 problèmes entravent la réforme de nos institutions

marocaines depuis des décennies. Les raisons ? Désordre, maladies, corruption, viol...Une situation confirmée par la déclaration de Khalil IDRISSE, secrétaire général du Forum de la dignité pour les droits de l'Homme, à la BBC. Selon lui, les prisons marocaines sont le terrain de violations des droits de l'Homme.



## L'instance de protection des biens publics demande l'ouverture d'une enquête sur la passation des marchés de goudronnage à Al Hoceima

Selon l'Instance nationale de protection des biens publics, certaines avenues de la ville d'Al Hoceima, habitées par des membres du conseil municipal et de la chambre artisanale ainsi que par d'autres personnes au pouvoir, ont bénéficié du projet de revêtement de goudron, tandis que d'autres

avenues ont été exclues. Ceci confirme que la passation des marchés pour le goudronnage des routes de la ville a été marquée par le favoritisme et le clientélisme. L'Instance demande l'ouverture d'une enquête sérieuse sur la passation de ces marchés.



## Un gendarme à Agadir condamné à 2 ans de prison ferme pour corruption

Le Tribunal militaire de Rabat a condamné un agent de la Gendarmerie royale à 2 ans de prison ferme pour corruption tandis qu'il a mis en liberté deux gendarmes poursuivis dans la même affaire. Ce dossier remonte à la 1ère semaine du mois d'octobre

où les 3 accusés ont été arrêtés en flagrant délit de corruption, lors d'une inspection inopinée du commandant régional dans les environs de la commune d'Amskroud.

26/11/09



**Un parlementaire déclare : « J'ai une liste d'anciens responsables qui ont reçu des pots-de-vin de sociétés pharmaceutiques »**

Lors de la réunion tenue à la Chambre des représentants entre les commissions financière et sociale pour discuter du rapport sur le prix des médicaments, le représentant parlementaire PJD Amine BOUKHOUBZA a révélé qu'il possède une liste de noms d'anciens responsables au ministère de la santé qui auraient reçu des pots-de-vin de sociétés

pharmaceutiques pour maintenir les médicaments à des prix élevés. Un membre de la commission sociale a demandé que l'Instance centrale de prévention de la corruption soit impliquée dans les travaux de la commission chargée de la fixation des prix des médicaments et de leurs compensations.

27/11/09



**Une étude sur la corruption dans le transport**

L'Instance centrale de prévention de la corruption, présidée par Abdeslam ABOUDRAR, mènera une étude sur la corruption dans le secteur du transport. L'enquête couvrira tous les acteurs de la filière depuis l'auto-école jusqu'aux opérations de contrôle sur les routes en passant par les compagnies d'assurances, les centres de visites techniques et les

autorités locales. Parmi les objectifs de l'enquête : identifier les manifestations, la fréquence et l'intensité des différents types de corruption dans le secteur, en déterminer les causes et, surtout, proposer des mesures concrètes susceptibles de réduire le phénomène. L'ICPC devra procéder ultérieurement à une enquête similaire dans le secteur de la santé.

**LEMATIN** **Projet de loi : Pour des syndicats transparents**

Le projet de texte est composé de 83 articles qui déterminent, avec plus de précision les conditions de création, le rôle des syndicats, la consolidation de la liberté syndicale... Mohamed YATIM, Secrétaire général de l'Union nationale du travail au Maroc, a qualifié le projet de positif au moins concernant 3 points. D'abord le projet se penche sur la question de l'organisation interne des

syndicats et apporte plus de transparence à ce niveau. Ensuite, le projet introduit de la transparence au niveau de la gestion financière des syndicats. Enfin, il lève l'ambiguïté qui règne à cause du Code du travail qui fait la confusion entre la représentativité des syndicats dans le secteur privé et dans le cadre des commissions paritaires.



**Arrestation d'un responsable à la prison de Meknès**

La délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a arrêté, en début de semaine, un responsable administratif à la prison locale « Toulal » de Meknès. Selon un détenu, des fonctionnaires de la prison équipent les cellules

individuelles pour les barons de la drogue, pour 4000 Dh par mois. Il ajoute que certains fonctionnaires refusent même d'écouter les plaintes des prisonniers qui ne payent pas d'abord 100 à 200 Dh chacun.

27/11/09

**Appel à une guerre mondiale contre la corruption**

Lors de la conférence ministérielle MENA-OCDE, le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Angel GURRIA, a affirmé que la corruption est un problème mondial. Il a ajouté que l'organisation dispose de mécanismes de suivi de toutes les personnes impliquées dans des affaires de corruption et que plusieurs échanges d'expériences

ont eu lieu, dans ce domaine, entre les régions du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Dans le cadre de la même conférence, le ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, a rappelé les efforts fournis par le Maroc dans la lutte contre la corruption depuis la signature de la Convention des Nations Unies.

## FOCUS

24/11/2009



## Afghanistan : la corruption au plus haut de l'Etat

La corruption semble être endémique en Afghanistan, le représentant du ministère public a annoncé que 2 nouveaux cabinets ministériels faisaient l'objet d'une enquête pour détournement de

fonds. Fazel Ahmad Faqiryar, avocat général adjoint a expliqué que pas moins de 15 anciens et actuels cabinets ministériels étaient suspectés de corruption. Mais certains ont fui le pays.



## Afghanistan: 15 membres du gouvernement et anciens ministres au centre d'une enquête pour corruption présumée

Trois membres du gouvernement afghan et 12 anciens ministres font l'objet d'une enquête pour corruption présumée, a annoncé mardi le bureau du procureur général, alors que le président Hamid Karzaï

s'est engagé à lutter contre ce fléau. Des dirigeants internationaux ont menacé de retenir des hommes et des fonds en faveur du développement du pays si Karzaï ne s'attaquait pas à ce problème.

Corruption  
en  
Afghanistan

25/11/2009



## Sarah Chayes dénonce la corruption en Afghanistan

Selon Sarah Chayes, conseillère du commandement en chef de la force de l'Otan en Afghanistan, l'Afghanistan est aujourd'hui dominé par un syndicat criminel déguisé en gouvernement qui capte les fonds de l'aide internationale, prélève à son profit les droits de douane et les taxes, brade, moyennant pots-de-vin, des concessions pour

l'exploitation des ressources naturelles et accapare à des fins privées les postes gouvernementaux et administratifs. Sans une action politique déterminée pour mettre fin à ce système, mis en place depuis 2002 avec la complicité de la communauté internationale, l'intervention en Afghanistan se soldera par un échec.

## DIVERS

21/11/09

le **JDD**.fr En Russie, la corruption mine le capitalisme

Un classement international, établi par le cabinet PWC et publié vendredi, place la Russie au premier rang mondial pour la criminalité économique (extorsion de propriété, corruption...).

Sur 86 groupes internationaux opérant en Russie, 71% affirment l'avoir subie. Le président Medvedev répète que la corruption est l'enjeu numéro un pour son pays.

**LE FIGARO** Espagne : code anti-corruption à droite

Le principal parti d'opposition espagnol, le Parti populaire (PP, droite), affecté par un scandale de corruption, a présenté aujourd'hui un code de bonne conduite interne et promis de faire de la lutte

contre ce fléau l'un de ses principaux objectifs. Le PP entend avec ce "code de bonne pratique" mettre "en valeur les principes d'intégrité, responsabilité, transparence, exemplarité, austérité,

23/11/09

**LADEPECHE**.fr «Corruption et favoritisme» aux Oscars du Documentaire

Dans la sélection des films qui pourront concourir à l'Oscar du meilleur documentaire, James Toback, le scénariste de Bugsy et de Harvard Story, accuse directement

des membres du Comité des Oscars de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, de « corruption et de favoritisme ».

24/11/09

**SFR** Un maire de la Côte d'Azur interpellé pour corruption et blanchiment

Des figures politiques et du grand banditisme, dont le maire de Beausoleil, Gérard Spinelli, ont été interpellées ce mardi

dans les Alpes-Maritimes. Ils seraient mêlés à des affaires de blanchiment d'argent et de corruption.

25/11/09

**French**.CHINA.ORG.CN La Chine envisage des mises sur écoute pour lutter contre la corruption

Des moyens spéciaux tels que la mise sur écoute ou l'espionnage pourraient être autorisés dans les enquêtes sur des affaires de

corruption, a déclaré Zhu Xiaoping, vice procureur général du Parquet populaire suprême de Chine.

25/11/09

Le Monde.fr

Chine - Matches de football truqués : 17 personnes arrêtées

La police chinoise a confirmé l'arrestation d'au moins 17 personnes dont un responsable de la Fédération chinoise de football et quatre dirigeants

de clubs, suspectées d'avoir organisé des paris truqués sur des matches de championnat, a rapporté mercredi l'agence Chine Nouvelle.

FRANCE-GUYANE  
www.franceguyane.fr

Léon Bertrand en garde à vue pour corruption

Le maire de Saint-Laurent est entendu depuis 9 heures par les enquêteurs, dans le cadre d'affaires de marchés publics de la communauté de communes de l'ouest guyanais (CCOG). Des témoins entendus ces derniers mois l'accusent

d'avoir reçu de l'argent en liquide en échange de l'attribution de marchés, ce qui a conduit le parquet de Fort-de-France à prendre un réquisitoire supplétif pour corruption.

26/11/09

lepoint.fr

Gaston Flosse remis en liberté, mais reste mis en examen

Le sénateur, Gaston Flosse, avait été placé en détention provisoire le 9 novembre dernier dans le cadre de l'affaire de corruption dite de l'OPT (Office des postes), portant sur le détournement de plus de 7 millions d'euros.

Gaston Flosse est remis en liberté mais reste mis en examen pour corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et de complicité de destruction de preuves.

AFP

Corruption en Ile-de-France : de six mois avec sursis à 18 mois ferme requis

Des peines de six mois de prison avec sursis à 18 mois ferme ont été requises jeudi par le tribunal correctionnel de Versailles à l'encontre de 15 personnes poursuivies dans

une affaire de corruption en vue d'obtenir des marchés publics en Ile-de-France entre 1999 et 2002.

27/11/09

REUTERS

Le procès de Berlusconi pour corruption reprendra le 4 décembre

La reprise d'un procès pour corruption visant Silvio Berlusconi a été fixée au 4 décembre à Milan, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. Son avocat, Niccolò Ghedini, a déclaré que le chef du

gouvernement italien devait présider un conseil des ministres ce jour-là et qu'il allait en conséquence demander un report pour "empêchement légitime".

## Qu'est-ce que le Système national d'intégrité ?

**L**e **Système national d'intégrité** constitue un cadre analytique des phénomènes de corruption. C'est un processus dynamique composé de différents piliers institutionnels d'intégrité qui interagissent les uns sur les autres en vue de promouvoir la transparence et lutter contre la corruption.

### Contact :

TRANSPARENCY MAROC :

**Observatoire de la corruption,  
Résidence Kays, Immeuble D, Rue  
Oum Errabiaa, App 14, Agdal, Rabat.**

Tél : +212 537 778 001

Fax : +212 537 778 010

E-mail : [onc@menara.ma](mailto:onc@menara.ma)

Site : [www.transparencymaroc.ma](http://www.transparencymaroc.ma)